

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 mars 2023

Délibération N° 42

Objet : Cession d'une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de 4ème catégorie

Exposé des motifs :

La CCI Ille et Vilaine est propriétaire d'une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de quatrième catégorie acquise le 14 janvier 2022 auprès de la Société Nautique de la Baie de Saint Malo (licence accordée le 12/01/1987 sous le n°8/87).

Cette licence est exploitée par la SAS Hôtel de France et Chateaubriand sur le port de plaisance Vauban à Saint Malo dans son établissement « la Trinquette ».

La Région Bretagne a confié l'exploitation du port de plaisance Vauban à la SPL Bretagne Plaisance à compter du 1^{er} janvier 2023.

La CCI Ille et Vilaine n'étant plus concessionnaire, dans le cadre des transferts de biens à effectuer, cède la licence au nouveau concessionnaire à titre gracieux

Proposition :

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à céder la licence d'exploitation de débit de boisson et spiritueux n°8/87 à la SPL Bretagne Plaisance à titre gracieux

Avis de la Commission :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 15 mars 2023

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 6 février 2023.



Délibération soumise au vote :

Quorum : 30

Exprimés : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 30

Le Secrétaire,

Jean-François Esnée

Cachet



CCI ILLE-ET-VILAINE

Direction Générale

2, Avenue de la Préfecture

CS 64204

35042 RENNES CEDEX

Tél.: 02 99 33 66 66

Le Président,

Jean-Philippe Crocq